

Recensement / Enquête sur le logement À partir du 15 avril 2019

Dans le cadre du recensement effectué chaque année par les communes, et organisé et contrôlé par l'INSEE, la Ville de Vichy va réaliser une enquête à partir d'avril 2019 sur l'ensemble des adresses de la ville.

L'objectif de cette démarche est de dresser un état des lieux en inventoriant les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants sur le territoire de la commune.

Patricia BASSINET et Michaël BERTHON (munis d'une carte officielle) effectueront cette mission pour le compte de la Ville de Vichy : pour cela, à partir du 15 avril, ils se présenteront dans chaque habitation vichyssoise et interrogeront les habitants pour classer l'ensemble des logements de la commune.



Participer est important : pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde aux agents.

➔ *Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Services à la Population de la Mairie de Vichy, place de l'Hôtel de Ville - tel 04.70.30.55.08*

CONTACT PRESSE



Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr